

Un dialogue-café a été organisé à la résidence de **Keith Poore** à Vancouver (Colombie-Britannique) le 8 septembre 2016. Quatre personnes étaient présentes, y compris l'hôte.

Nous avons discuté de la réforme électorale et démocratique. Nous avons parlé du vote obligatoire, des modes de scrutin, de l'âge de voter ainsi que du vote électronique ou en ligne.

Aucun consensus ne s'est dégagé de la discussion sur le vote obligatoire, il n'y a pas eu de consensus sur la question de savoir si le vote ou la présence au bureau de vote devrait être obligatoire. Le groupe a reconnu que c'est une façon d'accroître le taux de participation des électeurs et que l'imposition d'une pénalité ou de mesures incitatives (ou les deux à la fois) serait une meilleure façon d'accroître le taux de participation.

Pendant la discussion sur le mode de scrutin, les personnes présentes se sont entendues pour dire que nous devrions avoir un système proportionnel, pour nous assurer que chaque vote compte. Aucun consensus ne s'est dégagé à propos du mode de scrutin. Une personne était pour la représentation proportionnelle à partir d'une liste, une autre était pour le scrutin à vote unique transférable, une autre était pour un modèle hybride pour les régions rurales et urbaines et une dernière n'a pas pu prendre position sur un système particulier.

Selon la discussion sur l'âge de voter, la majorité était pour son abaissement. L'idée de faire participer les citoyens à un plus jeune âge afin d'instituer chez eux l'habitude de voter semblait être bénéfique pour accroître le taux de participation à long terme.

Enfin, le groupe était divisé à propos du vote électronique ou en ligne. Les personnes présentes ont reconnu que le vote électronique pouvait s'accompagner de bogues et de défauts; on a cité en exemple les élections aux États-Unis d'Amérique et l'incertitude liée à la sécurité si un tel système était instauré. La sécurité était également une source d'inquiétude au sujet du vote en ligne. Le groupe a admis que le vote en ligne serait utile pour assurer l'accessibilité des électeurs qui peuvent être actuellement privés de leur droit de vote.